

I. A PARTIR DU CONCEPT DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	3
I.1. Les rivières aujourd'hui.....	4
I.1.1. Constat.....	5
I.1.2. Causes.....	6
I.1.3. Effets sur l'environnement.....	7
I.2. Comment agir.....	9
I.3. Hypothèses d'action.....	9
I.4. Blocages.....	11
II. LA POLITIQUE DE GESTION DES RIVIERES AUJOURD'HUI.....	12
II.1. Quelques données générales sur le plan national.....	12
II.2. Les priorités actuelles.....	13
II.2.1. La Loi sur l'Eau.....	13
II.2.2. Définition de la restauration et de l'entretien des cours d'eau selon le Code Rural.....	14
II.2.3. Rôle et compétences des acteurs institutionnels.....	17
II.2.4. Les opérateurs.....	20
II.3. Actions menées au niveau de la région Nord-Pas-de-Calais.....	21
II.3.1. L'exemple du Département du Nord.....	21
3.1.1. <i>Surveillance de la montée des eaux de crues.....</i>	21
3.1.2. <i>Mesures de protection active.....</i>	22
3.1.3. <i>Mesures réglementaires de prévention dans l'occupation des sols.....</i>	23
3.1.4. <i>Différentes actions s'inscrivent dans le plan décennal (1994-2004).....</i>	25
II.3.2. Le cas école de l'USAN.....	26
III L'ANALYSE DE PERTINENCE D'UNE GESTION DOUCE DES COURS D'EAU.....	28
III.1. Pertinence environnementale, sociale et économique de l'entretien doux des cours d'eau.....	29
III.1.1. Les enjeux environnementaux.....	29
III.1.2. Les enjeux sociaux.....	33
III.1.3. Les enjeux économiques.....	35
III.2. Moyens et applications d'une méthode restauratoire.....	37
III.3. Analyse économique et des moyens financiers.....	40
III.3.1. Identification des critères économiques pertinents de la gestion des cours d'eau ..	40
III.3.2. L'activation des charges passives.....	43
III.3.3. Les financements mobilisables.....	48

3.3.1. L'Agence de l'Eau.....	48
3.3.2. Les communes et les collectivités locales.....	49
3.3.3. L'Etat.....	50
III.3.4. Le financement d'une politique de végétalisation et d'intégration paysagère des cours d'eau.....	51
3.4.1. L'Agence de l'Eau.....	51
3.4.2. La région Nord-Pas-de-Calais.....	52
3.4.3. Les départements du Nord et du Pas-de-calais.....	52
III.3.5. Les financements liés à la création d'emploi.....	52
 IV. SCENARIO DE MISE EN ŒUVRE SUR LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS...54	
IV.1. Application sur le territoire de la Région Nord-Pas-de-Calais.....	54
IV.1.1. Rappel des objectifs d'intervention.....	54
IV.1.2. Organisation et mise en oeuvre.....	55
IV.1.3. Les acteurs.....	56
IV.1.4. Le scénario financier.....	57
1.4.1. Données de base.....	57
1.4.2. Analyse financière.....	58
<i>Tableau récapitulatif des flux financiers mobilisables et des gains économiques.....</i>	<i>59</i>
IV.2. Application au territoire de l'USAN.....	61
IV.2.1. Analyse du budget.....	62
IV.2.2. Analyse économique.....	64
<i>Tableau récapitulatif des flux financiers mobilisables et des gains économiques.....</i>	<i>65</i>
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	67
Liste des abréviations.....	68

Objectifs de l'étude

La rivière a toujours été le lieu de prédilection pour l'établissement des sociétés humaines en répondant à la satisfaction de leurs besoins vitaux et économiques. La rivière évoque aussi la notion de frontière et marque l'identité d'un territoire. Enfin, elle symbolise la vie et rappelle constamment à l'homme son appartenance au monde du vivant.

Notre société moderne s'est développée sur la base du progrès technique dans une volonté d'indépendance de l'homme vis à vis de la puissance des éléments naturels, en niant leurs fonctions essentielles.

L'application de cette conception issue de l'hygiénisme a détourné nos cours d'eau de leurs fonctions naturelles en les réduisant à une simple fonction hydraulique d'exutoire. Pour satisfaire ses besoins d'expansion, l'homme a modifié leur tracé et contenu leur espace de divagation. Ces interventions brutales nous laissent aujourd'hui un triste héritage et la rivière va jusqu'à évoquer parfois la répulsion.

La perspective de sa disparition en tant qu'espace de liberté et source de vitalité apparaît maintenant comme une menace imminente. L'émergence de cette prise de conscience se présente ainsi comme une remise en cause radicale de notre rapport vis à vis de l'environnement.

L'avenir de nos rivières n'est pas uniquement conditionné par de simples actes de bienveillance mais par une véritable reconquête écosystémique des milieux naturels par l'application d'une gestion restauratoire et écologique de nos cours d'eau.

Plusieurs facteurs nous incitent aujourd'hui à développer une réflexion sur l'entretien des milieux aquatiques :

- En mutation, le monde rural se concentre sur les fonctions de production agricole laissant à l'abandon ou grignotant une partie des finages dont les berges des cours d'eau et les zones humides. Les équilibres créés par l'homme n'ont pas été maintenus tandis que rien n'a été fait pour retrouver un semblant de fonctionnement écosystémique naturel. Il en résulte aujourd'hui des catastrophes " naturelles " aux coûts financiers non négligeables.

- Le public et les gestionnaires sont de plus en plus sensibilisés à la gestion des espaces naturels. La demande sociale s'est accrue en espaces naturels aménagés pour les promenades et autres loisirs. Les citoyens redécouvrent les joies du monde rural, passées au filtre du confort urbain. Il convient pourtant plus de restaurer des équilibres semi-naturels durables que d'aménager pour la seule pratique de loisirs.

- la crise de l'emploi place en situation précaire une partie de plus en plus importante de la population. De nouvelles activités rémunérées par le traitement social du chômage ont été développées pour réinsérer les personnes en difficulté. Les marchés peuvent être dérégulés par l'appel aux emplois à faible coût salarial.

Ce triple enjeu social, économique et écologique se situe dans la gestion restauratoire des milieux naturels et des espaces ruraux. Nous ferons le lien avec la conceptualisation du développement durable.

Ce corpus théorique trouve des prolongements fonctionnels nous permettant de mettre en évidence la pertinence d'un entretien écologique des milieux aquatiques. Cet entretien pourra être assuré par des emplois durables et non plus précaires de reclassement social aléatoire.

Il convient donc que les financeurs et les maîtres d'ouvrage potentiels soient informés des enjeux et qu'ils soient convaincus des retombées sociales, économiques et éthiques de cette activité.

Les modalités de la faisabilité économiques et financière seront développées sur la base d'une évaluation économique et des coûts actuels dans l'optique de modéliser une politique de financement et d'optimiser les coûts financiers par un mode de gestion alternatif des cours d'eau par rapport aux méthodes en vigueur.

Pour illustrer cette nouvelle démarche, nous avons élaboré un scénario applicable à la Région Nord-Pas-de-Calais ainsi que sur le territoire-témoin de l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord (USAN).